

DEROULEMENT DES RANDONNEES MOTORISEES :

Description

- L'association ASN2T en collaboration avec JB Organisation, propose des randonnées motorisées à la journée ou à la demi-journée pendant l'évènement du Salon du Tout-Terrain et du Voyage.
- Chaque randonnée motorisée est encadrée au minimum par deux encadrants, un ouvrier et un serre-file.
- Lors des randonnées à la journée vous aurez la possibilité (si vous le souhaitez) de déjeuner dans un restaurant d'altitude. Vos consommations et votre repas seront à votre charge. Dans le cas inverse, il sera nécessaire de prévoir votre repas (la terrasse du restaurant vous sera dans ce cas inaccessible).
- Le lieu de départ de votre randonnée vous sera communiqué lors de votre passage pour la finalisation de votre inscription au Point d'Accueil du Salon. Le lieu de chaque départ de randonnée est repérable grâce à des oriflammes et un panneautage placés en bordure de route.
- En cas de mauvais temps, l'organisation se réserve le droit de modifier l'itinéraire du parcours pour des raisons de sécurité.
- En fonction du nombre de véhicules inscrits à un horaire, l'organisation se réserve le droit d'annuler ou de modifier l'horaire initialement prévu.
- Un briefing de départ est organisé avant chaque départ afin de vérifier la conformité de votre véhicule, vos papiers d'identité et de répondre à toutes éventuelles questions.
- Chaque encadrant est muni d'un T-shirt rouge de l'organisation. Les véhicules de l'organisation sont repérables grâce aux stickers « JB ORGANISATION » en haut à gauche du pare-brise avant et sur les portes avant. Le prénom du conducteur apparaît également sur le pare-brise.

Obligations :

- Vous vous engagez à respecter le règlement intérieur de l'organisation et les consignes énoncées par l'encadrant lors du briefing avant votre départ.
- **Votre véhicule doit être équipé obligatoirement de quatre pneus mixtes de tailles identiques et d'une boîte courte.**
- **Les dimensions du véhicule doivent être inférieure à 5.20 mètres en longueur et 2.60 mètres en hauteur. Le poids du véhicule doit être inférieur ou égal à 3.5 tonnes. Toute remorque est interdite.**
- Il est recommandé d'avoir une roue de secours ou des moyens de réparations adéquates.
- Vous devez être à jour de l'ensemble des papiers nécessaires pour circuler et vous devez être en mesure de présenter à tout moment votre permis de conduire en cours de validité, le certificat d'immatriculation ou « carte grise », ainsi que le certificat d'assurance et le contrôle technique du véhicule.
- Vous vous engagez à ne pas être sous influence éthylique, narcotique ou de toute substance susceptible d'affecter sa conduite.
- Vous devrez conduire votre véhicule avec prudence conformément au code de la route.
- Vous devrez respecter le panneautage et la signalétique mis en place pour l'évènement.
- Vous devrez adopter une vitesse moyenne de 20km/h sans dépasser les 30km/h en milieu tout-terrain. Les itinéraires proposés empruntent des accès privés dont seule l'organisation dispose des autorisations de passage. Nous vous demandons de ne pas communiquer les parcours empruntés et de ne pas les utiliser en dehors de l'évènement.

Respect de l'environnement

- Les itinéraires des randonnées se déroulent dans un milieu naturel préservé, par conséquent nous vous demandons votre plus grand respect face à l'environnement. Faites attention à la flore et ne dérangez pas la faune locale.

- Aucun déchet ne doit être jeté dans la nature.

En véritable station de sports outdoor, Valloire propose des itinéraires pour tous. Il est demandé de s'arrêter lorsque vous rencontrez des randonneurs, vététiste etc.